

Taxe parafiscale de l'eau : les parlementaires Ã la recherche d'une solution fiable

Dossier de la rédaction de H2o
December 2019

Le Réseau des parlementaires burkinabè pour l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement (REPHA-BF), en collaboration avec l'ONG Water Aid, ont organisé, les 9 et 10 décembre 2019 à Ouagadougou, un atelier sur la problématique de la loi portant mobilisation de la Contribution financière en matière d'eau (CFE) au Burkina Faso.

Après 10 ans de mise en œuvre de la loi portant institution de la taxe parafiscale, dénommée contribution financière en matière d'eau (CFE), au profit des agences de l'eau, le bilan reste toujours mitigé au regard des taux de collecte des ressources. Sur le terrain, les sociétés minières sont réticentes à s'acquitter de la taxe, souligne représentant du coordonnateur du Réseau, Bernard Somé. Le directeur pays de Water Aid, Éric Mamboué, rappelle que depuis l'adoption de la loi et de ses textes d'application, les structures en charge du recouvrement, notamment les agences de l'eau rencontrent des difficultés pour la mobilisation effective de cette contribution financière ; pourtant suivant la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau, l'eau doit contribuer à financer l'eau, autrement dit l'économie que génère l'eau doit permettre de gérer l'eau notamment à financer les activités de prévention et de protection des plans d'eau.

Fleur Birba, Sidwaya (Ouagadougou) - Africa